



# INVITATION

## AMICALE BOULISTE



N/ référence : activité « **pétanque** »

Madame : .....

Mademoiselle : .....

Monsieur : .....

Adresse : .....

Lors de notre assemblée générale du 2 octobre, plusieurs personnes ont souhaité pouvoir jouer à la « **pétanque** » dans le cadre de leurs loisirs au terrain municipal face à la salle des fêtes.

L'amicale bouliste l'utilise actuellement dans le cadre de leur activité des "boules lyonnaises" du lundi au samedi de 17h00 à 19h30

Le dimanche et les jours fériés l'horaire est de 11h à 13h.

Etant donné qu'il y a 4 terrains sur le même plateau, il est possible d'en utiliser un en même temps que les boules lyonnaises aux horaires indiqués ci dessus.

L'adhésion à l'amicale bouliste est de 8 € l'année permettant d'avoir l'accès au local afin de pouvoir utiliser les toilettes.

exclusivement aux horaires du club et d'être couvert par une assurance.

En dehors de ces horaires, les joueurs peuvent pratiquer la pétanque mais sous leur propre responsabilité.

Il est bien entendu que la pratique de la pétanque est totalement indépendante de celle des boules lyonnaises. Cependant, il n'est pas interdit d'en faire la promotion.

Angres le 10 octobre 2018,

Contacts : Michel PRUD'HOMME, président de l'amicale bouliste 06 72 88 03 78 ou au local bouliste

Jean FRANCOIS, responsable de l'amicale laïque 06 74 43 63 10  
jean.francois30@orange.fr